

Fiche communale

Brunehaut



Édition 2020

Fiche communale

Brunehaut

Editeurs responsables

Nathalie QUEVY
Hainaut développement
Parc scientifique Initialis
Boulevard Initialis 22 – 7000 Mons
Tél.: +32 65 342 612 – Fax: +32 65 342 603

Helen BARTHE BATSALLE
Observatoire de la Santé du Hainaut
Rue de Saint-Antoine 1 – 7021 Havré
Tél.: +32 65 879 600 – Fax: +32 65 879 679

Récolte, structuration des données – Rédaction

HAINAUT DEVELOPPEMENT
Système d'Information stratégique
Richard REMISZ – Sam VAN DE VOORDE
Parc scientifique Initialis
Boulevard Initialis 22 – 7000 Mons
Tél.: 0800 15 500 – Fax: +32 65 342 566

OBSERVATOIRE DE LA SANTE DU HAINAUT
Paul BERRA
Rue de Saint-Antoine 1 – 7021 Havré
Tél.: +32 65 879 635 – Fax: +32 65 879 679

Email: hainaut.stat@hainaut.be

"Hormis les exceptions explicitement prévues par la loi, aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, introduit dans un fichier de données automatisé, ni diffusé, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable de l'éditeur".

2^{ème} mise à jour 2020

Sommaire

Éléments marquants.....	4
1. Territoire.....	5
2. Population	6
2.1. Population et évolution.....	6
2.2. Age de la population	6
Vieillesse de la population	7
2.3. Mouvements de population.....	8
2.4. Ménages	8
2.5. Perspectives de population et des ménages.....	8
3. Espérance de vie et mortalité.....	10
3.1. Espérance de vie.....	10
3.2. Mortalité.....	10
3.3. Causes de décès	10
4. Etat de santé.....	12
4.1. Etat de santé.....	12
4.2. Dépistage du cancer du sein.....	13
4.3. Comportements de santé.....	13
5. Logement.....	14
5.1. Logements et années de construction des bâtiments	14
5.2. Immobilier	14
Prix de l'immobilier	14
Pression immobilière.....	14
5.3. Foncier.....	15
5.4. Logements publics	15
6. Services à la population.....	16
6.1. Offre médicale	16
6.2. Petite enfance	16
6.3. Aînés	16
6.4. Nombre d'établissements scolaires	17
6.5. Population scolaire	17
7. Formation.....	18
7.1. Niveau d'instruction	18
8. Emploi.....	19

8.1.	Emploi salarié (lieu de résidence)	19
8.2.	Emploi indépendant	19
8.3.	Taux d'emploi / Taux de chômage	19
	Taux d'emploi	19
	Taux de chômage.....	19
8.4.	Mobilité des travailleurs.....	20
	Mobilité des travailleurs résidents	20
	Mobilité des travailleurs occupés.....	20
9.	Revenus	21
9.1.	Revenus médians et déclarations.....	21
9.2.	Revenus d'intégration social (RIS)	21
10.	Tissu économique.....	23
10.1.	Entreprises.....	23
10.2.	Agriculture	24
	Sources	25

Éléments marquants...

Avec 174 hab./km², la commune de Brunehaut a une densité de population plus faible que celles du Hainaut et de la Wallonie.

Elle présente une proportion d'étrangers (7,8 %) inférieure à celles du Hainaut et des autres régions du pays, dont 88 % sont de nationalité française.

La mortalité totale et prématurée à Brunehaut ne diffère pas tant chez les hommes que chez les femmes par rapport à la situation hainuyère.

A Brunehaut, le pourcentage de personnes souffrant d'au moins une maladie chronique impliquant une certaine dépendance est similaire à celui du Hainaut.

73 % des médecins généralistes de la commune recensés par l'INAMI ont cinquante ans ou plus.

Le prix moyen de l'immobilier à Brunehaut est inférieur à celui du Hainaut et de la Wallonie. Le prix moyen du foncier est inférieur aux prix moyens du Hainaut et de la Wallonie.

La commune dispose sur son territoire de 78 places d'accueil pour la petite enfance. Brunehaut dispose de 3 maisons de repos qui totalisent 205 lits.

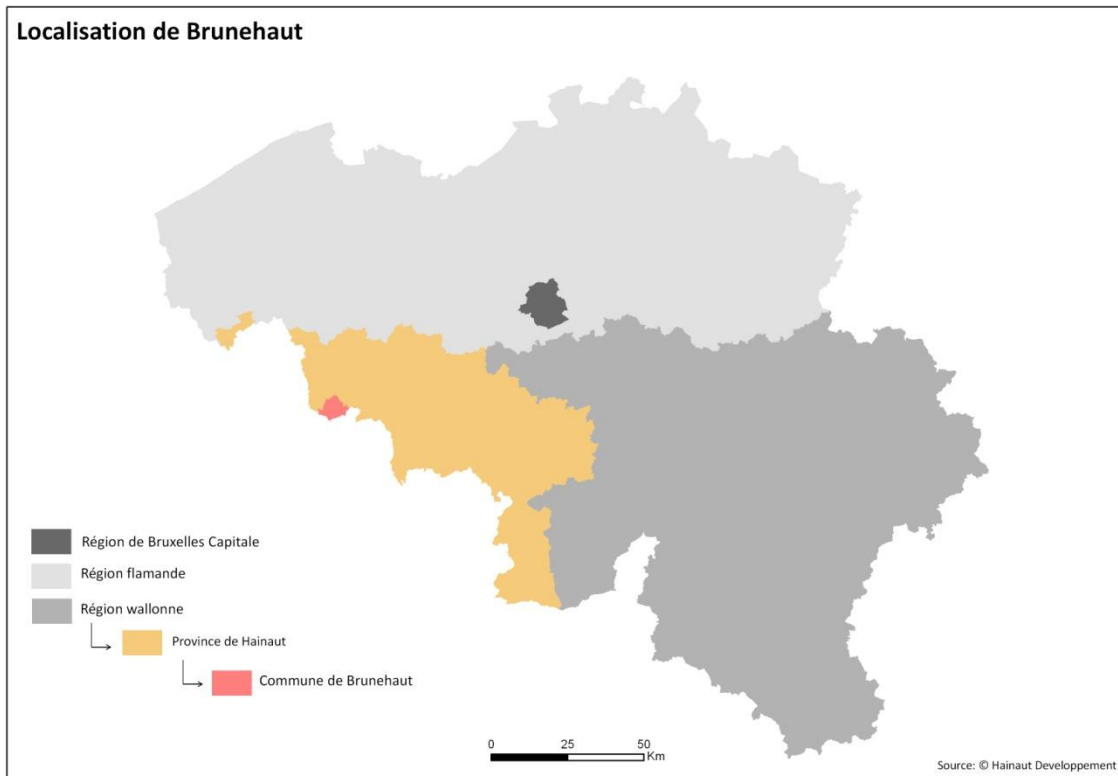
La commune présente une proportion plus élevée de diplômés de l'enseignement supérieur que celle du Hainaut.

Le taux d'emploi de Brunehaut est supérieur à ceux du Hainaut, de la Wallonie et de la Belgique. Le taux de chômage est inférieur à ceux du Hainaut, de la Wallonie et de la Belgique. Le taux de création d'entreprises est plus faible que ceux du Hainaut, de la Wallonie et de la Belgique. Le taux de cessation est également plus faible que ceux du Hainaut, de la Wallonie et de la Belgique.

1. Territoire

La commune de Brunehaut se localise dans le nord-ouest de la province du Hainaut. Frontalière avec la France, elle appartient à l'arrondissement de Tournai et s'intègre dans la "Wallonie picarde".

Le territoire de Brunehaut fait partie de l'ensemble paysager appelé "plateau limoneux hainuyer" qui se caractérise par un relief de plaine, donc relativement plat.



La commune actuelle est issue de la fusion de 10 anciennes communes: Bléharies, Brunehaut, Guignies, Hollain, Jollain-Merlin, Wez-Velvain, Lesdain, Laplaigne, Rongy, Howardries. Au total, la commune présente une superficie de 4 656 ha pour une population de 8 080 habitants, ce qui donne une densité moyenne de 174 hab./km².

2. Population

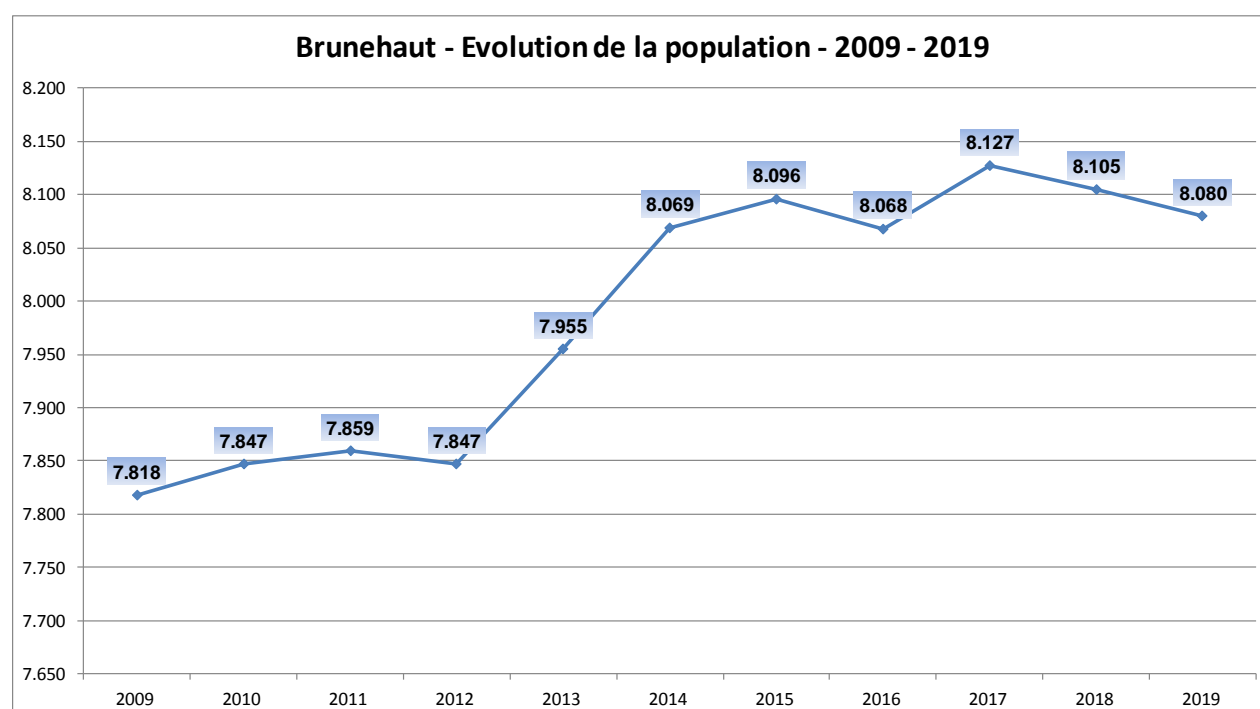
2.1. Population et évolution

Au 1^{er} janvier 2019, la commune de Brunehaut comptait 8 080 habitants (50,3 % de femmes et 49,7 % d'hommes) soit une densité de population de 174 hab./km², en-dessous de celles du Hainaut ou de la Belgique.

En 2019, la population étrangère de Brunehaut représentait 7,8 % des habitants, ce qui est inférieur aux taux observés pour le Hainaut, la Wallonie et la Belgique. La grande majorité des personnes étrangères rencontrées à Brunehaut est de nationalité française (88 % de l'ensemble de la population étrangère).

Territoire	Population			Densité - hab.Km ²	Population étrangère	
	Hommes	Femmes	Total		Valeurs absolues	Pourcentage
Brunehaut	4.017	4.063	8.080	174	631	7,8
Hainaut	654.185	690.056	1.344.241	353	157.168	11,7
Wallonie	1.775.766	1.858.029	3.633.795	215	358.191	9,9
Flandre	3.260.033	3.329.036	6.589.069	484	526.394	8,0
Belgique	5.628.228	5.803.178	11.431.406	373	1.295.660	11,4

En 10 ans, la population de la commune a connu une évolution positive (+ 262 habitants). Cette croissance (3,4 %) est proche de celle du Hainaut (3,1 %), mais inférieure à celles de la Wallonie (4,5 %), de la Flandre (6,1 %) et de la Belgique (6,3 %).



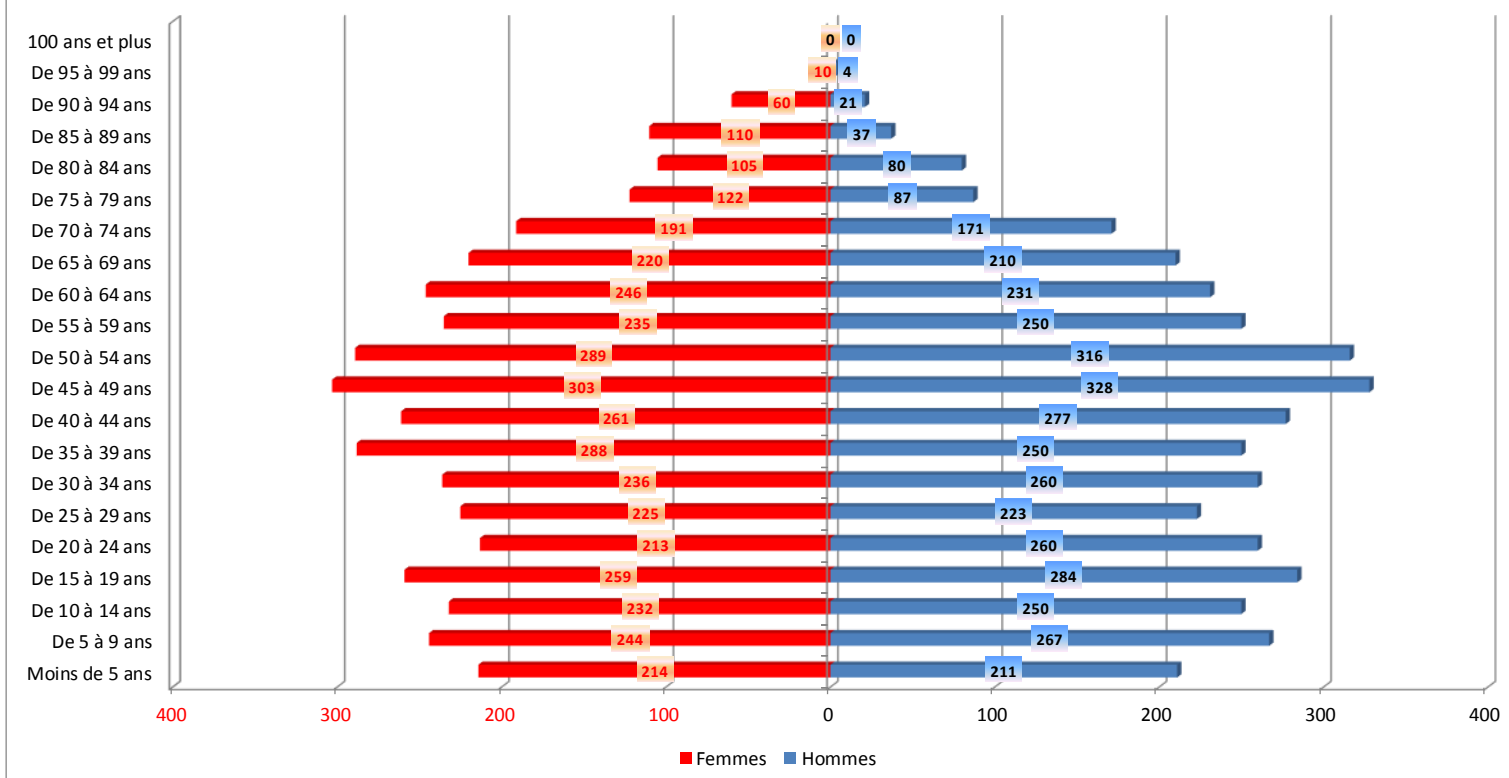
2.2. Age de la population

Les habitants âgés de 25 à 49 ans représentent à Brunehaut 32,8 % de la population, ce chiffre est de 32,2 % pour la province.

A partir de 60 ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes et l'écart se creuse davantage dans les tranches d'âges supérieures.

La pyramide des âges apporte diverses informations. Notamment, elle montre l'impact actuel de l'arrivée des "baby boomers" dans la catégorie des 55 ans et plus entraînant un vieillissement non négligeable de la population. On observe que près de 17,7 % de la population de Brunehaut est âgée de 65 ans et plus.

Brunehaut - Pyramide des âges (valeurs absolues) - 2019



Vieillesse de la population

Pour l'année 2019, à Brunehaut, la population âgée de moins de 20 ans représente 24,3 % des habitants et celle des 65 ans et plus, 17,7 %. Les moins de 20 ans sont proportionnellement plus nombreux à Brunehaut qu'en Hainaut et en Wallonie et à l'inverse les 65 ans et plus sont (proportionnellement) moins nombreux à Brunehaut.

Phénomène récurrent dans les pays occidentaux, le vieillissement de la population touche également la commune. Pour 2019, le ratio entre la population âgée entre 65 ans et plus et celle des moins de 20 ans est estimé à 0,73. Cela signifie qu'il y a à Brunehaut 73 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

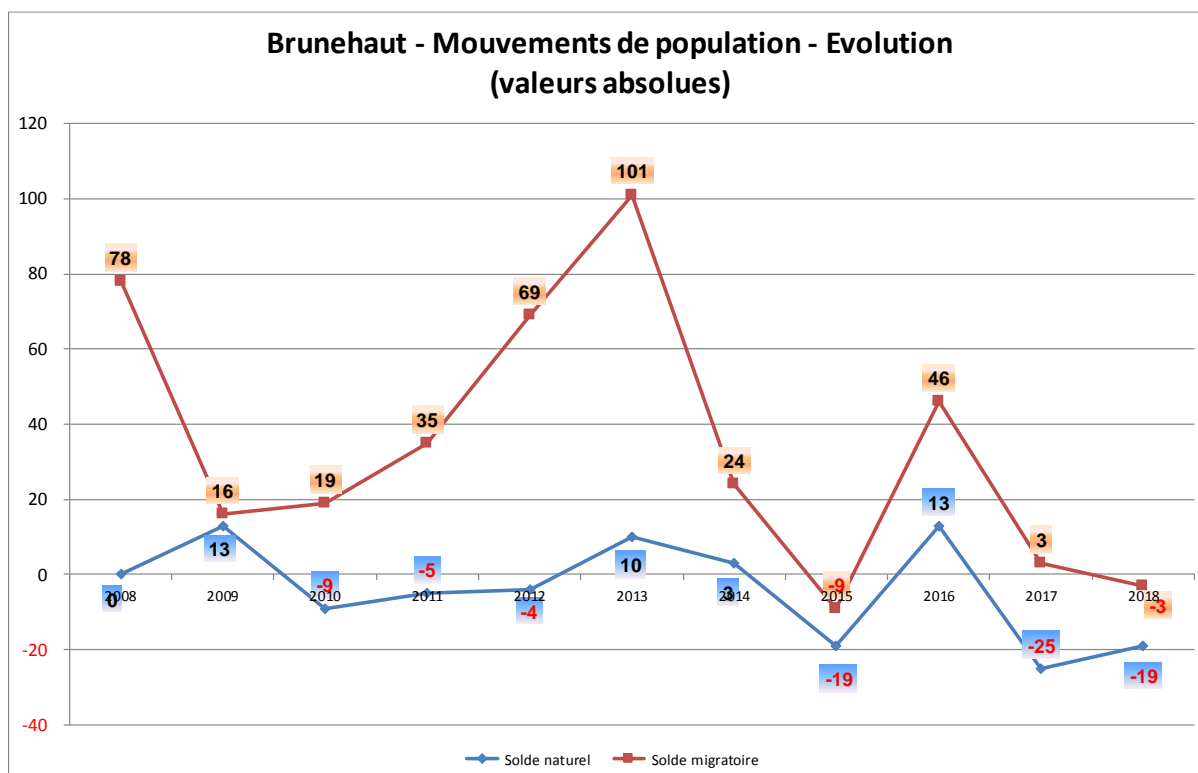
Le ratio de dépendance (rapport entre la population inactive (enfants de 0 à 14 ans et personnes âgées de 65 ans et plus) et la population active (population de 15 à 64 ans)) est de 0,54 pour Brunehaut. Cela signifie que dans la commune, il y a 100 personnes actives censées pouvoir s'occuper de 54 personnes pour leur vie quotidienne. Ce ratio est de 0,56 pour le Hainaut et la Wallonie.

Si l'on considère la population active entre 18 et 66 ans (et donc la population inactive pour les tranches d'âges de 0 à 17 ans et les 67 ans et plus), ce ratio est de 0,59 à Brunehaut.

2.3. Mouvements de population

L'évolution positive de la population de Brunehaut ces dernières années est principalement due au solde migratoire. Ce dernier a été fluctuant au cours de la période 2008-2018 avec des phases de croissance (2009-2013 ; 2015-2016), suivies de périodes de décroissance. Depuis 2013, le solde migratoire fluctue entre valeurs positives et légèrement négatives.

Le solde naturel est quant à lui resté essentiellement négatif au cours de la période considérée (2008-2018).



2.4. Ménages

En 2019, le pourcentage de ménages isolés à Brunehaut est de 29,4 %, soit une proportion inférieure à celle du Hainaut.

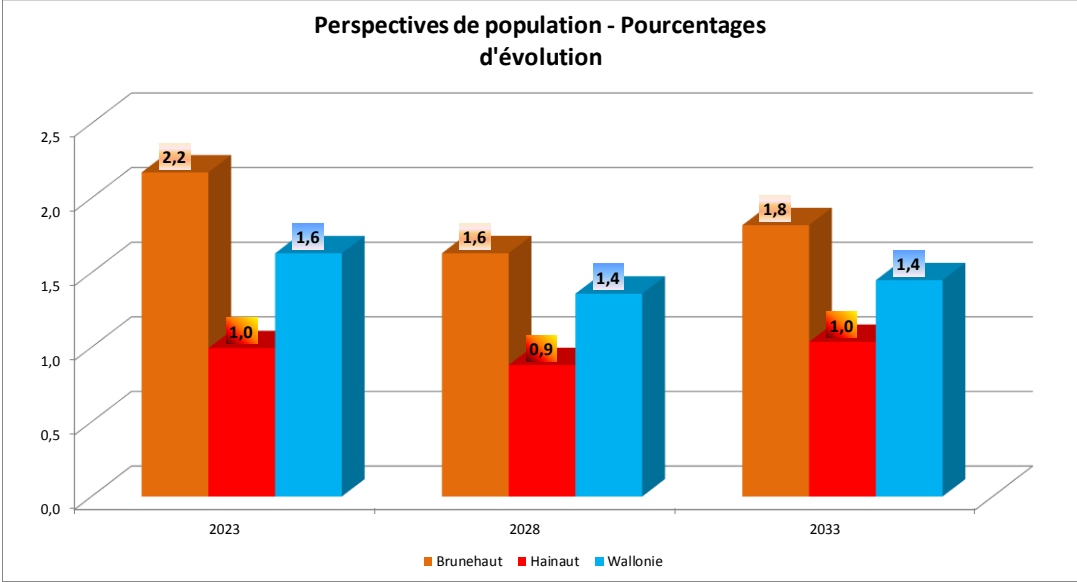
Territoire	Type de ménage													
	Isolés		Couples mariés sans enfants		Couples mariés avec enfant(s)		Couples cohabitant sans enfant		Couples cohabitant avec enfant(s)		Familles mono-parentales		Autres types de ménages privés	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Brunehaut	974	29,4	616	19,2	660	20,4	199	5,6	475	13,8	331	10,1	47	1,5
Hainaut	211.757	36,3	94.843	16,3	102.043	17,7	33.765	5,4	56.229	9,1	78.081	13,5	11.181	1,9
Wallonie	568.623	36,5	259.786	16,5	291.228	18,7	95.808	5,6	144.676	8,4	193.218	12,6	28.047	1,7
Flandre	897.185	32,3	637.285	22,6	615.903	22,1	178.564	5,9	206.044	6,9	231.827	8,5	48.961	1,7
Belgique	1.718.738	35,2	950.654	19,2	1.012.923	20,7	302.614	5,7	377.588	7,2	489.175	10,2	96.706	1,9

2.5. Perspectives de population et des ménages

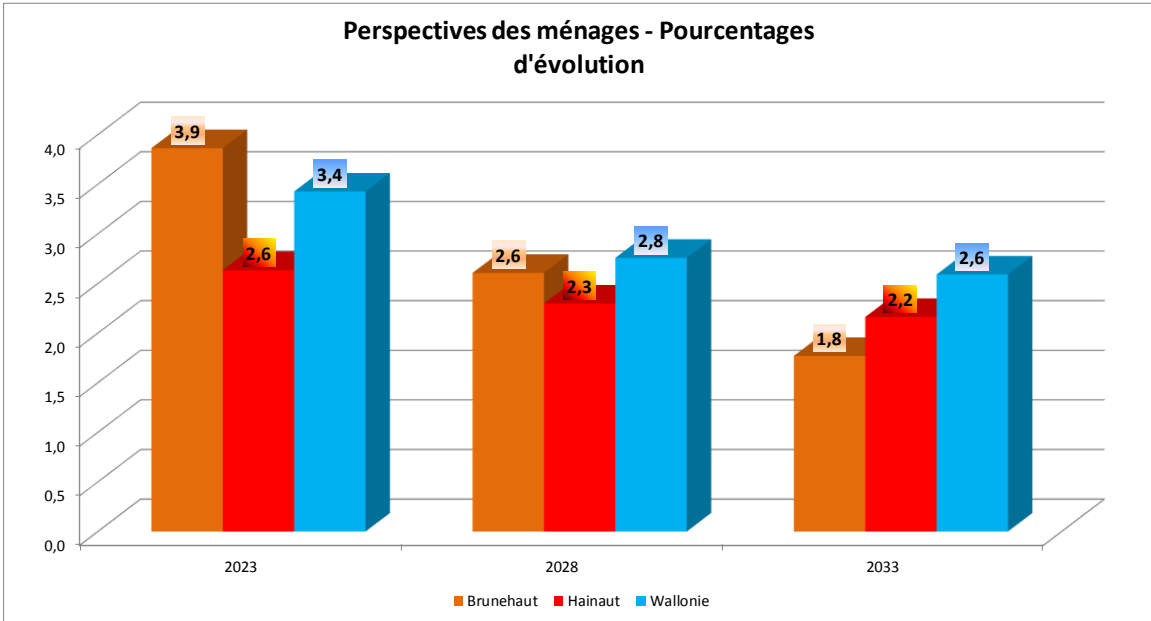
D'après les estimations du Centre de Recherche en Démographie et Sociétés de l'UCL et de l'IWEPs sur les perspectives de population et des ménages pour les communes wallonnes, la population de la

Territoire	Population					Ménages privés				
	2018	2019	2023	2028	2033	2018	2019	2023	2028	2033
Brunehaut	8.105	8.080	8.281	8.416	8.569	2.114	3.307	3.414	3.503	3.565
Hainaut	1.341.645	13.850	1.354.977	1.366.909	1.381.069	584.999	5.993	600.408	614.202	627.482
Wallonie	3.624.377	3.764	3.683.436	3.733.499	3.787.618	1.571.850	1.523	1.625.720	1.670.565	1.713.847

commune de Brunehaut devrait progresser de 2,2 % entre 2018 et 2023, de 3,8 % à l’horizon 2028 et de 5,7 % à l’horizon 2033. La croissance de la commune de Brunehaut semble évoluer plus rapidement que celles du Hainaut et de la Wallonie.



Les perspectives d’évolution des ménages suivent une tendance similaire (voir même plus soutenue) que celles prédites pour la population. La commune de Brunehaut devrait observer une augmentation du nombre de ménages de 3,9 % entre 2018 et 2023, de 6,5 % d’ici 2028 et de 8,1 % d’ici 2033.



3. Espérance de vie et mortalité

3.1. Espérance de vie

Dans son analyse de l'espérance de vie par commune du Hainaut, l'Observatoire de la Santé a mis en lumière un lien entre l'espérance de vie des hommes et le revenu médian du ménage: en émettant l'hypothèse que si l'on compare deux communes hainuyères dont l'une a un revenu de 1 000 euros plus élevé que l'autre, celle au revenu supérieur indiquera une espérance de vie plus importante. A Brunehaut, l'espérance de vie des hommes et des femmes n'est pas différente de celles de la population hainuyère et wallonne.

Territoire	Espérance de vie à la naissance	
	Hommes	Femmes
Brunehaut	76,0	82,6
Hainaut	75,9	81,8
Wallonie	77,0	82,3
Belgique	79,0	83,8

(2014 – 2018)

3.2. Mortalité

La mortalité est un élément important pour évaluer l'état de santé d'une population. Elle peut, dans certains cas, être mise en relation avec les conditions de vie, les comportements de santé ou les performances du système de soins. Si l'on prend la situation hainuyère (peu favorable au regard de la Wallonie ou de la Belgique) comme référence (indice 100), la mortalité totale et prématurée à Brunehaut ne diffère pas tant chez les hommes que chez les femmes.

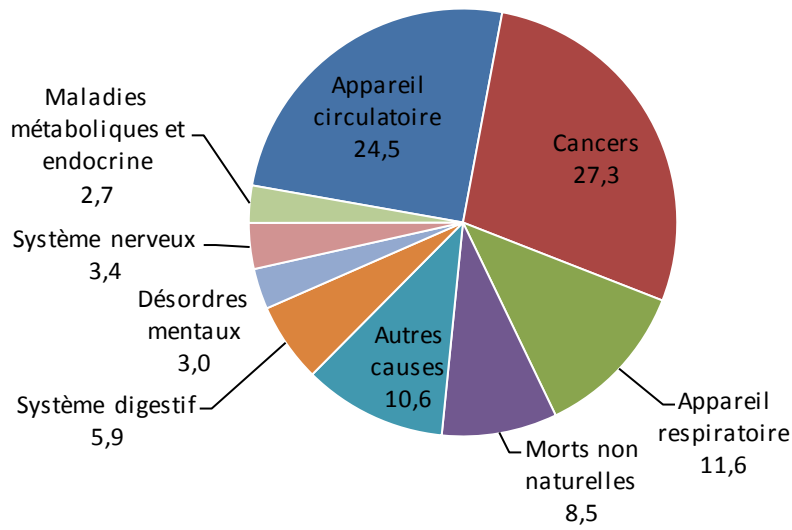
Territoire	Mortalité Totale		Mortalité prématurée (<65 ans)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Brunehaut	103,1	100,9	102,4	95,3
Hainaut	100,0	100,0	100,0	100,0
Wallonie	92,7	97,2	88,5	93,2
Belgique	80,1	86,9	68,9	76,2

(2014-2018)

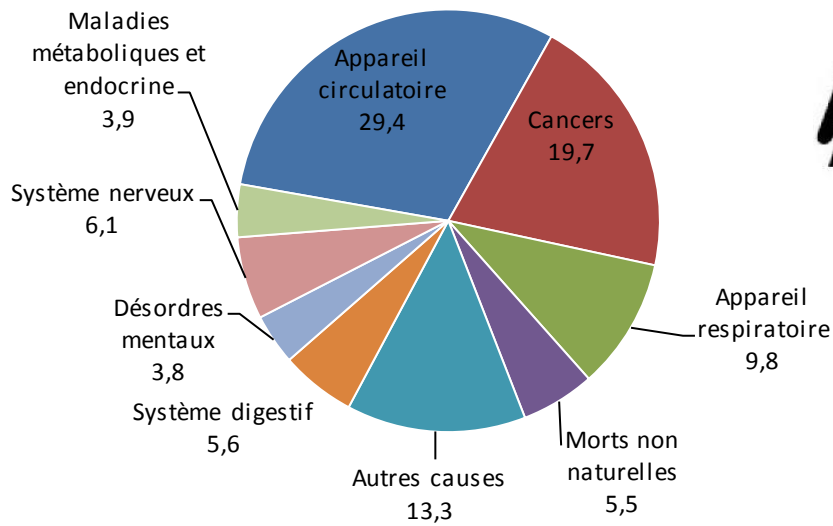
3.3. Causes de décès

Le recensement annuel des causes de décès permet de mesurer l'impact des maladies et/ou traumatismes sur la santé de la population et de prendre les mesures qui s'imposent en tentant d'intervenir sur les facteurs de risques et les déterminants des maladies (information, éducation, motivations, offre alimentaire, environnement, etc.). De manière classique, dans l'arrondissement de Tournai, les deux principales causes de décès en 2012-2016 concernaient l'appareil circulatoire (29,4 % chez les femmes et 24,5 % chez les hommes par rapport à l'ensemble des décès) et les cancers (19,7 % chez les femmes et 27,3 % chez les hommes).

Causes décès Hommes arrondissement de Tournai 2012-2016



Causes décès Femmes arrondissement de Tournai 2012-2016



4. Etat de santé

4.1. Etat de santé

Les analyses montrent que l'état de santé des individus est fortement corrélé à l'échelle sociale. Ainsi, en cas de situation moins favorable, de revenus plus faibles, on observe une estime de soi moins bonne ce qui influence négativement l'état de santé déclaré. Selon l'enquête nationale de santé de 2018, 71 % des Hainuyers contre 77 % des Belges se déclarent en bonne ou très bonne santé. D'autre part, environ 34 % de la population hainuyère interrogée dit souffrir d'une ou plusieurs maladies chroniques. Des données à l'échelon communal ne sont pas disponibles car l'échantillon de population interrogé est insuffisant.

Territoire	Etat de santé déclaré	
	Santé perçue bonne ou très bonne (%)	Présence de maladie(s) chronique(s) (%)
Hainaut	71,0	33,9
Wallonie	73,8	32,7
Belgique	77,0	29,3

L'enquête nationale de santé de 2018 montre que le taux d'excès de poids des hommes (66,1 %) et des femmes (51,2 %) du Hainaut se situe dans des niveaux supérieurs aux moyennes belges mais ne sont pas significativement différents de la Wallonie. Quant à l'obésité, elle touche 27,2 % des hommes et 21,9 % des femmes du Hainaut. Ce surpoids et/ou cette obésité constitue(nt) un important facteur de risque de maladies chroniques telles que les pathologies cardiovasculaires, le diabète, les troubles musculo-squelettiques et certains cancers. D'où l'importance d'une bonne prévention en privilégiant le message d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique régulière.

Territoire	Fréquence du surpoids et de l'obésité chez les 18 ans et plus			
	Excès de poids total (IMC>25)		Obésité (IMC>30)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Hainaut	66,1	51,2	27,2	21,9
Wallonie	57,8	46,3	18,8	17,2
Belgique	55,3	43,4	16,7	15,0

A Brunehaut, le pourcentage de personnes souffrant d'au moins une maladie chronique impliquant une certaine dépendance est similaire à celui du Hainaut. La part de bénéficiaires de l'assurance maladie soignés pour des problèmes de diabète est moins importante qu'en Hainaut et en Wallonie mais est supérieure à celle de la Belgique.

Territoire	Pourcentage de personnes ayant au moins une maladie chronique impliquant une dépendance (2017)	Part pour mille de personnes soignées pour diabète (2016)
Brunehaut	5,2	65,0
Hainaut	5,2	74,8
Wallonie	4,9	75,7
Belgique	4,9	61,9

4.2. Dépistage du cancer du sein

Dépister c'est détecter une pathologie avant que des symptômes soient manifestes. Une détection précoce de certains cancers favorise souvent des traitements moins lourds et offre des chances de guérison plus importantes. Le programme national de dépistage du cancer du sein permet aux femmes de 50 à 69 ans d'être dépistées gratuitement tous les deux ans au moyen d'un mammotest. En dehors de ce programme, de nombreuses femmes ont recours à un dépistage opportuniste par mammographie classée "diagnostique". Pour information, les femmes de Flandre ont tendance à privilégier le mammotest à la mammographie diagnostique, ce qui explique les chiffres nationaux élevés. A Brunehaut, 12,1 % des Brunehautoises ont recours au mammotest, soit davantage que les Hainuyères et les Wallonnes. La mammographie diagnostique concerne 43,5 % des habitantes de la commune.

Territoire	Dépistage du cancer du sein (femmes de 50 à 69 ans)		
	par mammotest (%)	par mammographie diagnostique	Couverture totale
Brunehaut	12,1	43,5	55,6
Hainaut	6,6	47,3	53,9
Wallonie	6,0	47,0	53,0
Belgique	32,8	28,2	61,0

(2017)

4.3. Comportements de santé

En Hainaut, en 2018, la consommation quotidienne de fruits et de légumes ne montre pas de différence significative avec la Wallonie et la Belgique. On observe plus de fumeurs quotidiens (22 %) dans le Hainaut que dans l'ensemble de la Belgique (19,4 %). Le nombre de Hainuyers consommateurs réguliers déclarant boire plus de 14 verres d'alcool par semaine chez les femmes et 21 verres chez les hommes est proche des moyennes wallonne et belge. On n'observe pas de différence significative entre le Hainaut, la Wallonie et la Belgique quant à la proportion de personnes à risque de dépendance alcoolique. Enfin, la population à risque par manque d'activité physique est plus élevée dans le Hainaut qu'en Wallonie. De plus, la différence entre les hommes et les femmes est importante, ces dernières étant plus sédentaires que les hommes.

Territoire	Consommation quotidienne (%) de fruits (jus exclus)	Consommation quotidienne (%) de légumes	Surconsommation d'alcool (>14 verres/semaine Femmes et >21 verres/semaine Hommes) (%)	Part (en %) de dépendants à l'alcool	Consommation quotidienne ou occasionnelle de tabac (%)	Part (en %) de la population à risque par manque d'activité physique
Hainaut	46,6	71,7	5,7	13,2	22,0	40,6
Wallonie	52,3	71,7	6,6	13,9	22,1	36,7
Belgique	57,2	75,8	5,9	14,0	19,4	28,8

(2018)

5. Logement

5.1. Logements et années de construction des bâtiments

En 2019, Brunehaut compte 3 511 logements sur son territoire communal.

A l'instar du Hainaut et de la Wallonie, la commune se voit caractérisée par un parc de bâtiments anciens. Parmi les bâtiments présents sur le territoire communal, plus de la moitié (59,5 %) ont été érigés avant 1946. Ce pourcentage est supérieur à ceux du Hainaut et de la Wallonie.

9,7 % des bâtiments de Brunehaut ont été construits entre 1982 et 2001, ce qui est similaire au pourcentage du Hainaut mais inférieur à ceux de la Wallonie et de la Flandre.

5,7 % des bâtiments de la commune datent de la période 2002-2011, soit un taux identique à celui de la Wallonie.

Depuis 2011, 199 bâtiments ont été construits à Brunehaut.

Territoire	Bâtiments	Année de construction des bâtiments										Nombre de logements
		Avant 1946		De 1946 à 1981		De 1982 à 2001		De 2002 à 2011		Après 2011		
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Brunehaut	4.185	2.490	59,5	849	20,3	405	9,7	237	5,7	199	4,8	3.511
Hainaut	656.389	368.538	56,1	181.670	27,7	62.721	9,6	27.444	4,2	15.364	2,0	633.800
Wallonie	1.671.874	812.780	48,6	506.065	30,3	205.982	12,3	93.213	5,6	51.896	3,1	1.719.800
Flandre	2.686.182	730.433	27,2	1.100.892	41,0	522.518	19,5	203.136	7,6	125.540	4,7	3.215.400
Belgique	4.552.745	1.671.628	36,7	1.660.149	36,5	736.313	16,2	299.748	6,6	179.069	3,9	5.514.900

5.2. Immobilier

Prix de l'immobilier

En 2017, le prix de vente moyen d'une maison d'habitation ordinaire à Brunehaut s'élève à 160 984 €, soit un prix moyen supérieur à celui du Hainaut, mais légèrement inférieur à ceux de la région wallonne. Les prix moyens pour les villas s'élève à 214 000 €, ce qui est inférieur aux prix moyens du Hainaut et de la Wallonie. Les prix moyens des appartements ne sont par contre pas disponibles de part le nombre trop faible de transactions effectuées pour ce type de biens cette année-là.

En 10 ans, le prix des maisons a augmenté de 36,2 %.

Sur la même décennie (2007-2017), le nombre de transactions immobilières sur Brunehaut a diminué de 12,5 % pour les maisons.

Pression immobilière

En 2017 à Brunehaut, il fallait 5,4 fois le revenu imposable annuel d'un ménage pour acquérir une maison d'habitation ordinaire et 7,2 fois pour une villa.

La pression immobilière relevée pour les maisons est proche de celles relevées en Hainaut et en Wallonie. Elle est par contre inférieure pour les villas.

Entités administratives	Revenu moyen par déclaration	Prix moyen(€) maisons ordinaires	Pression immobilière maisons ordinaires	Prix moyen(€) villas	Pression immobilière villas	Prix moyen(€) appartements	Pression immobilière appartements
Brunehaut	29.844	160.984	5,4	214.000	7,2	-	-
Hainaut	28.338	134.307	4,7	248.363	8,8	152.449	5,4
Wallonie	30.671	161.296	5,3	284.668	9,3	178.771	5,8
Flandre	34.598	234.317	6,8	381.597	11,0	230.069	6,6
Belgique	32.729	216.781	6,6	358.076	10,9	226.282	6,9

5.3. Foncier

En 2014, 10 terrains à bâtir d'une superficie moyenne de 1 698 m² au prix moyen de 46 €/m² ont été vendus au sein de la commune de Brunehaut.

Le prix moyen du foncier à Brunehaut est inférieur aux prix moyens du Hainaut et de la Wallonie (51 €/m²).

En 10 ans, le prix moyen du foncier à Brunehaut a augmenté de 167,8 %.

Territoire	Prix moyen (€/m ²)	Nombre transactions	Prix total(€)	Superficie totale(m ²)	Prix moyen(€)	Revenu moyen par déclaration	Pression foncière
Brunehaut	46	10	789.554	16.981	78.955	28.962	2,7
Hainaut	51	1.538	126.612.902	2.471.627	82.323	27.432	3,0
Wallonie	51	5.550	463.584.677	9.173.577	83.529	29.595	2,8
Flandre	177	11.235	1.865.094.621	10.560.197	166.008	33.519	5,0
Belgique	119	16.904	2.362.965.939	19.788.889	139.787	31.655	4,4

5.4. Logements publics

Au 1^{er} janvier 2018, 4,4 % des ménages de Brunehaut vivent dans un logement public (SLSP¹). La commune compte 146 logements publics SLSP. Le nombre de logements inoccupés est indisponible.

¹ SLSP: Société de logement de service public

6. Services à la population

6.1. Offre médicale

Le poids de la patientèle par médecin généraliste actif (généralistes ayant comptabilisé au moins 500 contacts patients pendant l'année) à Brunehaut n'est pas très différent de la situation hainuyère et correspond à 1 médecin pour 1 161 habitants, ce qui est moins favorable qu'en Wallonie ou en Belgique.

A noter que 73 % des généralistes de la commune recensés par l'INAMI en 2018 ont cinquante ans ou plus.

La commune ne dispose d'aucune structure hospitalière sur son territoire.

Territoire	Nombre de lits d'hôpitaux	Nombre d'habitants pour un médecin généraliste actif
Brunehaut	44	1.161
Hainaut	8.517	1.117
Wallonie	20.624	1.033
Flandre	39.642	1.059
Belgique	68.612	1.068

6.2. Petite enfance

En 2017, Brunehaut compte 78 places d'accueil dédiées aux enfants âgés de 0 à 2,5 ans. Le taux de couverture s'élève ainsi à 39,1 %. Ce taux est supérieur aux taux hainuyer et wallon, et proche du taux national.

Territoire	Total des places	Taux de couverture de la petite enfance
Brunehaut	78	39,1
Hainaut	10.559	30,3
Wallonie	33.356	36,1
Flandre	93.539	43,2
Belgique	138.530	39,8

6.3. Aînés

En 2018, la commune recense 3 maisons de repos agréées INAMI pour une capacité totale de 205 lits. Ramené à la population des 75 ans et plus, le taux de couverture obtenu est de 30,9 %, soit un taux deux fois plus élevé par rapport aux autres régions du pays.

Il est à noter la position de Brunehaut en tant que commune limitrophe à la France. Dès lors, le nombre de pensionnaires provenant de l'extérieur de la commune (France) peut être non négligeable.

Territoire	Maisons de repos	Total Lits	Pop. 75 ans et +	Offre de lits
Brunehaut	3	205	657	30,9
Hainaut	223	19.858	109.271	17,9
Wallonie	563	49.220	299.002	16,3
Flandre	786	79.970	632.499	12,7
Belgique	1.494	144.262	1.008.393	14,3

6.4. Nombre d'établissements scolaires

Brunehaut compte 5 établissements scolaires sur son territoire, tous dédiés à l'enseignement maternel et primaire.

Territoire	Maternel	Maternel et Primaire	Maternel, Primaire et Secondaire	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total général
Brunehaut	0	5	0	0	0	0	5
Arrondissement de Tournai	4	76	0	2	29	7	118
Hainaut	25	544	7	41	185	29	831

6.5. Population scolaire

Le tableau suivant montre la répartition des élèves et étudiants résidents à Brunehaut en fonction du type d'établissement scolaire (maternel, primaire, etc.). Dans le cas présent, les établissements scolaires ne se limitent pas uniquement à ceux de la commune de Brunehaut.

Commune (Lieu de résidence)	Maternel	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total général année scolaire 2015-2016
Brunehaut	362	597	740	153	1.852
Arrondissement de Tournai	5.155	9.664	11.858	2.688	29.365
Hainaut	52.365	96.640	108.187	21.492	278.684

Ce deuxième tableau rend compte du nombre d'élèves et d'étudiants qui sont scolarisés dans les différents types d'établissements (maternel, primaire, etc.) basés sur le territoire communal. Cette fois-ci, la population scolaire n'est pas uniquement composée de résidents de la commune de Brunehaut.

Commune (Lieu de scolarisation)	Maternel	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total général année scolaire 2015-2016
Brunehaut	351	509	0	0	860
Arrondissement de Tournai	5.479	10.346	16.140	5.737	37.702
Hainaut	53.363	99.290	115.079	22.970	290.702

7. Formation

7.1. Niveau d'instruction

21,9 % des habitants de 18 ans et plus de Brunehaut ont un diplôme de l'enseignement supérieur.

14 % ne dépassent pas le stade des études primaires et 3,6% ne possèdent aucun diplôme ou certificat.

En comparaison, la commune présente un taux de diplômés de l'enseignement supérieur plus élevé qu'en Hainaut et un taux de diplômés du primaire sensiblement plus faible.

Territoire	Pas de diplôme ou de certificat		Primaire		Secondaire		Supérieur	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Brunehaut	92	3,6	360,0	14,0	1554,0	61	561,0	21,9
Hainaut	17.713	4,1	63406,0	14,8	260168,0	61	85912,0	20,1
Wallonie	40.013	3,5	149150,0	13,0	678078,0	59	279385,0	24,4
Flandre	55.516	2,5	279764,0	12,8	1270316,0	58	577551,0	26,5
Belgique	107.904	3,0	470892,0	13,0	2081556,0	58	958839,0	26,5

8. Emploi

8.1. Emploi salarié (lieu de résidence)

Au 31 décembre 2018, Brunehaut compte 2 695 travailleurs salariés (assujettis à l'ONSS), ce qui représente 49,6 % de la population communale âgée entre 15 et 64 ans. La part des travailleurs salariés à Brunehaut est au-dessus de celles du Hainaut et de la Wallonie.

L'enseignement est le secteur d'activité qui emploie le plus de travailleurs (345 travailleurs soit 12,8 %). Viennent ensuite le secteur des activités pour la santé humaine (303 travailleurs soit 11,2 %), le commerce de détail (200 travailleurs soit 7,4 %) et les activités médico-sociales et sociales avec hébergement (190 travailleurs soit 7,1 %).

Territoire	NbTotal (dec 2018)	Pop. 15-64 ans (jan 2019)	Part Trav. Pop. 15-64 ans
Brunehaut	2.695	5.234	51,5
Hainaut	371.487	862.936	43,0
Wallonie	1.017.585	2.336.692	43,5
Flandre	2.267.286	4.184.022	54,2
Belgique	3.588.534	7.333.004	48,9

8.2. Emploi indépendant

Au 31 décembre 2018, Brunehaut compte 726 travailleurs indépendants. Cela représente 0,7 % des travailleurs indépendants du Hainaut. Rapporté à la population des 15 ans et plus à Brunehaut, la part des indépendants s'élève à 10,9 %.

Parmi les travailleurs indépendants, 16,8 % se retrouvent dans le secteur primaire, 27,3 % dans le secteur secondaire et 55,9 % dans le secteur tertiaire.

L'industrie et les professions libérales sont les deux secteurs qui emploient le plus de travailleurs indépendants au sein de la commune, respectivement 27,3 % et 26,3 %. Le commerce suit avec 23 % des travailleurs indépendants.

Territoire	Total 2018	Pop. 15 ans et +	Part des indépendants dans la population de 15 ans et +
Brunehaut	726	6.662	10,9
Hainaut	97.474	1.113.182	8,8
Wallonie	306.516	3.011.272	10,2
Flandre	682.436	5.516.073	12,4
Belgique	1.099.444	9.498.304	11,6

8.3. Taux d'emploi / Taux de chômage

Taux d'emploi

En 2017, le taux d'emploi de la commune s'élève à 65,3 %. Il est supérieur au taux d'emploi hainuyer, wallon et proche du taux belge.

Entre 2007 et 2017, Brunehaut a connu une augmentation du taux d'emploi (de 61,1 % à 65,3 %).

Taux de chômage

Pour l'année 2019, le taux de chômage à Brunehaut est de 6,8 %. Le taux de chômage de la commune est ainsi plus faible que ceux du Hainaut, de la Wallonie et de la Belgique.

Entre 2018 et 2019, le taux de chômage a légèrement diminué à Brunehaut, passant de 6,9 % à 6,8 %.

Communes	Taux d'emploi 2017	Taux de chômage 2019
Brunehaut	65,3	6,8
Hainaut	55,5	12,6
Wallonie	58,6	10,7
Flandre	68,2	5,0
Belgique	63,5	7,7

8.4. Mobilité des travailleurs

Mobilité des travailleurs résidents

La part des travailleurs domiciliés à Brunehaut et qui partent travailler dans une autre commune est de 88,3 %.

Lieu de résidence	Occupés dans la commune	Sortant de la commune de résidence	Total	Part des travailleurs sortant de la commune
Brunehaut	328	2.477	2.805	88,3
Hainaut	114.659	289.268	403.927	71,6
Wallonie	283.695	848.703	1.132.398	74,9
Flandre	642.203	1.670.984	2.313.186	72,2
Belgique	979.173	2.765.654	3.744.828	73,9

Mobilité des travailleurs occupés

La part des travailleurs occupés à Brunehaut et qui proviennent d'une autre commune s'élève à 56,7 %.

Lieu de travail	Domiciliés dans la commune	Venant d'une autre commune	Total	Part des travailleurs domiciliés dans une autres commune
Brunehaut	328	428	756	56,7
Hainaut	114.659	238.860	353.520	67,6
Wallonie	283.695	703.869	987.564	71,3
Flandre	642.203	1.502.572	2.144.774	70,1
Belgique	979.173	2.750.701	3.729.874	73,7

9. Revenus

9.1. Revenus médians et déclarations

Le revenu médian par déclaration à Brunehaut est de 23 471 € en 2017.² Il est supérieur à ceux du Hainaut (+ 1 789 €) et similaire à celui de la Wallonie (+ 622 €). Les revenus médians de la Flandre et de la Belgique sont supérieurs à celui de la commune (+ 2 548 € ; + 874 €).

Territoire	Revenu médian par déclaration
Brunehaut	23.471
Hainaut	21.682
Wallonie	22.849
Flandre	26.019
Belgique	24.345

En termes de déclarations des revenus de 2017, 15,1 % des ménages de la commune de Brunehaut ont rentré une déclaration supérieure à 50 000 € et 12,5 % ont renseigné moins de 10 000 €.

Territoire	Total	< 10.000 EUR	de 10.001 jusqu'à 20.000 EUR	de 20.001 jusqu'à 30.000 EUR	de 30.001 jusqu'à 40.000 EUR	de 40.001 jusqu'à 50.000 EUR	plus que 50.000 EUR
Valeurs absolues							
Brunehaut	4.529	567	1.280	1.072	590	336	684
Hainaut	758.573	101.089	243.649	168.911	96.130	52.598	96.196
Wallonie	2.042.084	283.970	589.630	440.770	260.117	153.317	314.280
Flandre	3.719.171	445.534	873.034	839.622	528.746	313.806	718.429
Belgique	6.371.585	843.990	1.660.522	1.401.770	856.131	504.379	1.104.793
Pourcentages							
Brunehaut	100	12,5	28,3	23,7	13,0	7,4	15,1
Hainaut	100	13,3	32,1	22,3	12,7	6,9	12,7
Wallonie	100	13,9	28,9	21,6	12,7	7,5	15,4
Flandre	100	12,0	23,5	22,6	14,2	8,4	19,3
Belgique	100	13,2	26,1	22,0	13,4	7,9	17,3

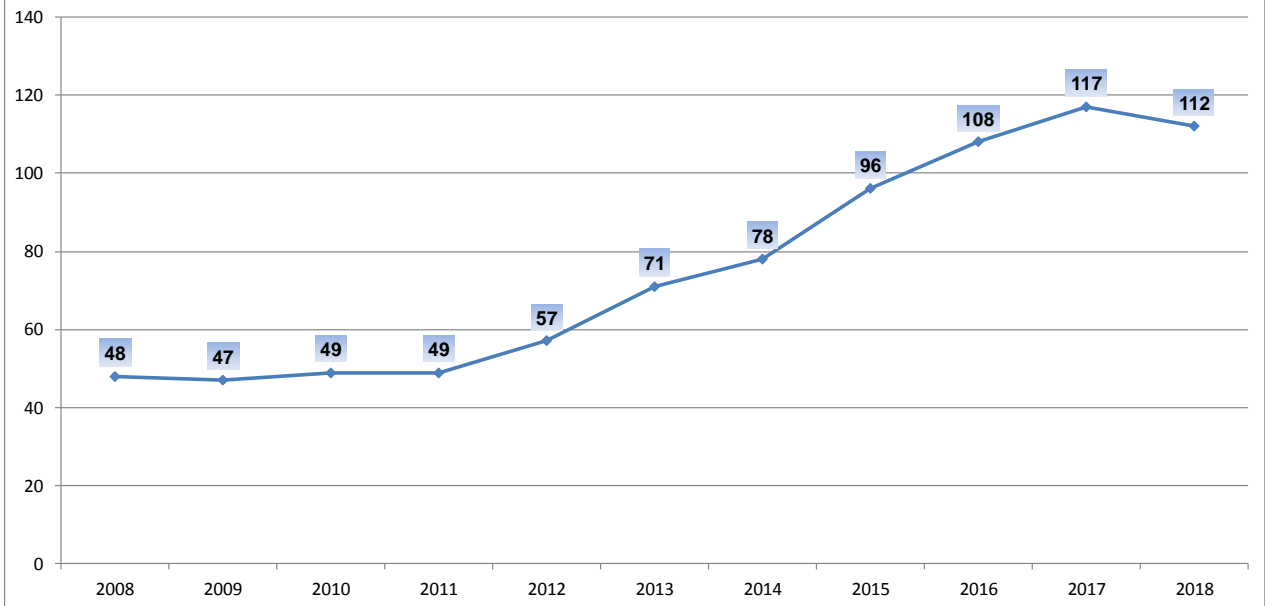
9.2. Revenus d'intégration social (RIS)

Ramené à la population des 18 à 64 ans, la part des bénéficiaires du RIS à Brunehaut s'élève à 2,3 %. Elle est de 5 % en Hainaut, 4,4 % en Wallonie et 3 % en Belgique.

Entre 2008 et 2018, le nombre de bénéficiaires du RIS (112 en 2018) a augmenté de 133,3 % à Brunehaut. Cette augmentation est de 70,9 % en Hainaut, 57,5 % en Wallonie et 48,4 % en Belgique. Sur le graphique suivant, la courbe de croissance montre une phase de stagnation entre 2008 et 2011. A partir de 2012, la courbe connaît une importante croissance qui se poursuit jusqu'en 2017. La crise économique survenue dès 2008 ainsi que la réforme des allocations de chômage de 2015 sont des facteurs pouvant influencer le nombre de bénéficiaires du RIS.

² Cela signifie que 50 % des déclarations sont supérieures à 23 471 € et 50 % sont en dessous de 23 471 €.

Brunehaut - Bénéficiaires du RIS 2008 - 2018



10. Tissu économique

10.1. Entreprises

En décembre 2017, la commune de Brunehaut compte 138 établissements assujettis à l'ONSS. Ces entreprises constituent 0,5 % des établissements du Hainaut.

Parmi ces entreprises, 71 % appartiennent au secteur tertiaire, 22,5 % au secteur secondaire et 6,5 % au secteur primaire. A l'échelle du Hainaut, les répartitions sont de respectivement 1,4 % pour le secteur primaire, 18,3 % pour le secteur secondaire, 80,3 % pour le secteur tertiaire.

C'est le secteur du commerce de détail qui concentre le plus grand nombre d'entreprises à Brunehaut (20), suivie du secteur des travaux de construction spécialisés (17) et celui de l'enseignement (13).

Les 138 établissements occupent 842 travailleurs, soit 0,2 % des travailleurs hainuyers.

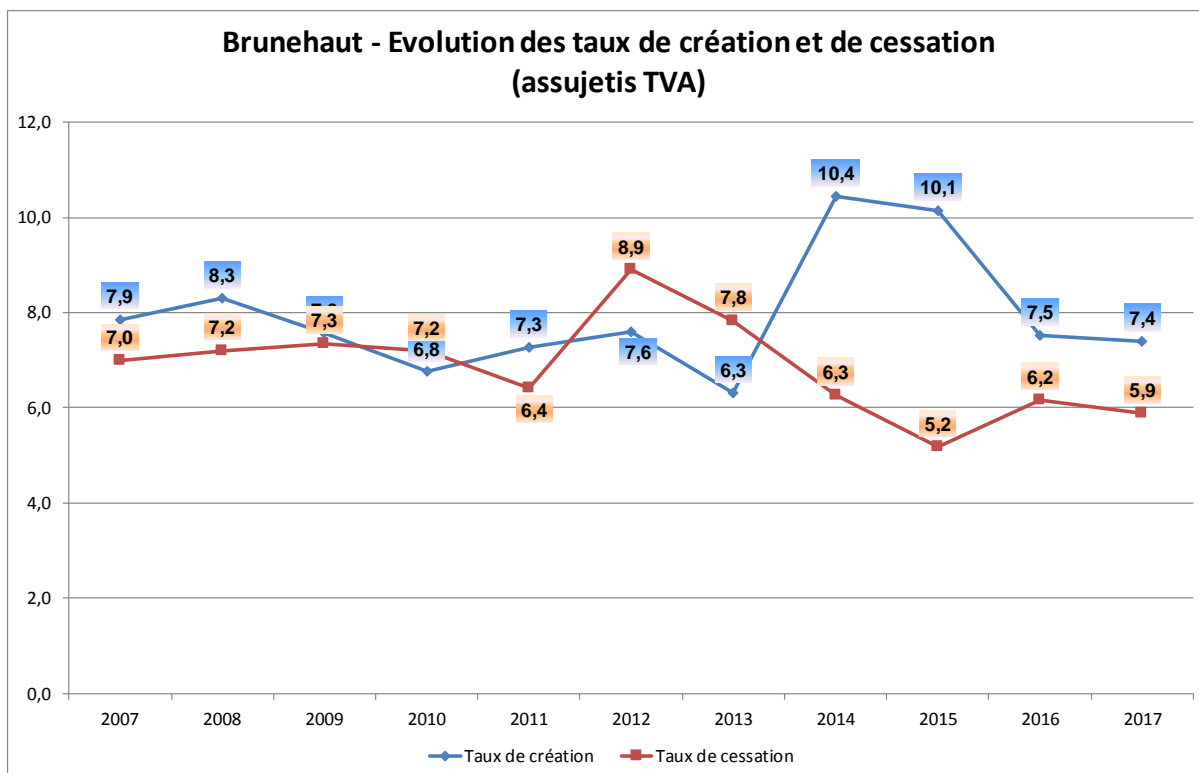
Territoire	Établissements	Travailleurs
	Décembre 2017	
Brunehaut	138	842
Hainaut	28.500	371.361
Wallonie	87.836	1.050.689
Flandre	168.054	2.296.340
Belgique	292.796	3.972.943

Le taux de création d'entreprises à Brunehaut en 2017 est de 7,4 %. Le taux de création est plus bas que ceux du Hainaut (10 %), de la Wallonie (9,6 %) et de la Belgique (9,9 %).

Le taux de cessation est quant à lui de 5,9 %, soit plus faible que ceux du Hainaut (7,8 %), de la Wallonie (6,7 %) et de la Belgique (6,1 %).

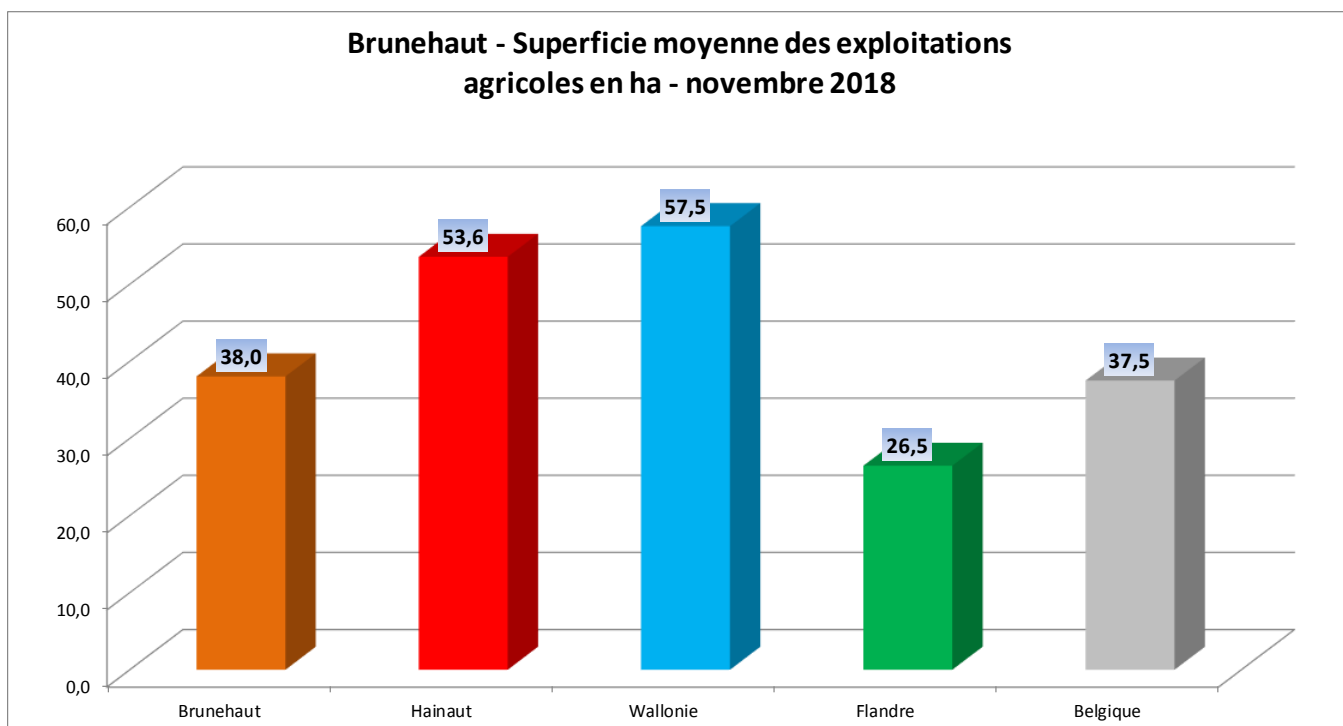
En effectuant le calcul: "taux de création – taux de cessation", on en arrive à un écart de 1,5 pour Brunehaut, 2,2 pour le Hainaut, 2,9 pour la Wallonie et 3,8 pour le pays. En 2017 à Brunehaut, il y a donc eu davantage de nouvelles entreprises qui se sont implantées que de départs d'entreprises.

Depuis 2007, les taux de création et de cessation ont varié au cours des années. On peut toutefois noter une tendance générale à la stabilité du taux de création et à une légère décroissance du taux de cessation.



10.2. Agriculture

En 2018, la commune de Brunehaut compte 58 exploitations agricoles pour une superficie agricole utilisée de 2 206 hectares. La superficie moyenne par exploitation est de 38 hectares, ce qui est inférieur aux moyennes du Hainaut et de la Wallonie.



Sources

I. Territoire

Hainaut Développement et OSH

CPDT – Atlas des paysages - communes couvertes par les Atlas (<https://cpdt.wallonie.be/atlas-des-paysages-communes-couvertes-par-les-atlas>)

II. Population

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):

Population 01/01/2009-2019

Population étrangère au 01/01/2019

Structure des ménages 2019

Perspectives de population (2023-2028-2033) et des ménages (2023-2028-2033) – Wallonie – Centre de Recherche en Démographie et Sociétés de l’UCL – IWEPS

III. Espérance de vie et mortalité

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):

Espérance de vie à la naissance 2014-2018 – Calculs OSH

Indice comparative de mortalité 2014-2018 – Calculs OSH

IV. Etat de santé et comportement de santé

Enquête Nationale de Santé 2013 – ISP:

Santé Subjective

Comportement de Santé

Agence Inter mutualiste IMA-AIM:

Maladies chroniques 2014

Diabète 2013

Dépistage du cancer du sein 2017

ISP-HIS:

Etat de santé déclaré

Fréquence de surpoids et de l’obésité chez les 18 ans et plus

V. Logement

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):

Parc des bâtiments 2019

Ventes immobilières (maisons d’habitation ordinaires) – 2017 – Statistiques fiscales des revenus – Exerc. 2018 – Rev 2017

Ventes de terrains à bâtir – 2014 – Statistique fiscale des revenus – Exerc. 2015 – Rev. 2014

Cityse (DEMO-UCL) – SPFEco – DGSIE-SWL 01/01/2017:
Logements publics

VI. Services à la population

INAMI – 31/12/2016

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):
Population 01/01/2008-2018

Hôpitaux: SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement – DG Organisation des Etablissements de Soins – Service Datamanagement – 2017

ONE 2017 – Kind&Gezin 2017 – 2017 – Dienst für Kind – 2017

VII. Formation

Census – 2011:
Primaire, secondaire, supérieur

Fédération Wallonie-Bruxelles - Implantations de l'enseignement fondamental et spécialisé - 2014-2015

Fédération Wallonie-Bruxelles - Etablissements et implantations de l'enseignement secondaire et supérieur / Enseignement supérieur (Les Hautes Ecoles) - 2013-2014

VIII. Emploi

ONSS - 31/12/2017 (emploi au lieu de travail) et 31/12/2018 (emploi au lieu de résidence) :
Salariés

INASTI - 31/12/2018:
Indépendants

ONEM - Juin 2018 - Juin 2019 - FOREM - D.E.I. - Septembre 2019 :
Taux de chômage

Steunpunt WSE:
Taux d'emploi 2017
Mobilité des travailleurs 2016

IX. Revenus

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):
Statistique fiscale des revenus - Exerc. 2018 - Rev. 2017

SPP Intégration sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie sociale et Politique des Grandes villes - Chiffres et RIS - 2008-2018 -
www.mi-is.be/be-fr/etudes-publications-et-chiffres/revenu-dintegration-sociale-ris

X. Tissu économique

ONSS - 31/12/2017:
Entreprises

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):
Résultats de l'enquête agricole - 2018

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):
Tourisme 2018